

<https://www.agoras2019.fr/spip.php?article400>



# Une convocation à la gendarmerie sous l'Occupation

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 6 février 2023

---

Copyright © Régionale de Lorraine de l'APHG - Tous droits réservés

---

**Le 29 novembre 1942, Mireille, la fille de Berty Albrecht, a visité sa mère au Vinatier, l'asile d'aliénés de Lyon, d'où la grande résistante, qui simule la folie, attend que ses camarades de Combat viennent la délivrer.**

**De retour chez elle, la jeune fille trouve dans sa boîte aux lettres une convocation de la gendarmerie (pages 295-297 de l'édition de 2001)...**

« En rentrant chez moi, je trouvai dans la boîte aux lettres une convocation de la gendarmerie à mon nom. Après la journée que je venais de passer, c'était la cerise sur le gâteau ! Que pouvait bien me vouloir la gendarmerie ? Tous les renseignements me concernant, la police les avait. Mais je savais que les gendarmes et les policiers ne faisant pas bon ménage ne se communiquaient pas les informations.

Vu l'heure tardive, il me fallait attendre le jour suivant pour savoir à quoi m'en tenir. J'ai très mal dormi, trop de questions se bouscullaient dans ma tête.

Le lendemain matin, de très bonne heure, j'allai au bureau de la gendarmerie. Je montrai ma convocation au planton de service. "Ah, c'est pour une vérification d'identité" m'annonça-t-il. L'interrogatoire commença. J'eus à répondre à une série de questions concernant ma famille, ses origines, et l'endroit où se trouvait mon père. Je répondis qu'il nous avait abandonnées, maman et moi, depuis des années, et que nous ne savions pas ce qu'il était devenu [en fait, celui-ci vit à Londres]. Pendant qu'un gendarme transcrivait laborieusement mes réponses, j'avais le temps de réfléchir, et je ne comprenais pas le sens de ces questions, puisque la police savait déjà tout cela. Peut-être était-ce pour comparer mes dires ? Mais j'avais l'impression qu'il s'agissait d'autre chose. L'interrogatoire continua :

▶ C'est un drôle de nom, Albrecht, n'est-ce pas mademoiselle ? C'est pas un nom catholique ça.

Je ne répondis rien.

▶ Et alors, mademoiselle, c'est quoi, ce nom ?

A nouveau, je restais muette.

▶ Eh bien, mademoiselle, allez-vous me répondre, c'est quoi ce nom ?

▶ Je ne comprends pas votre question, brigadier. (*Je n'avais pas la moindre idée de son grade, mais je trouvais que c'était plus habile de l'appeler brigadier que sergent !*) C'est le nom de ma famille, voilà tout.

▶ Je vois que vous faites semblant de ne pas comprendre, mademoiselle. Votre nom, c'est pas français... Ce serait pas un nom juif, par hasard ?

Eh bien voilà, c'était donc ça : on voulait ajouter à la liste de nos crimes celui d'être juives !

▶ Monsieur le brigadier, Albrecht n'est pas un nom juif, c'est un nom néerlandais. Du reste, si vous regardez bien, vous verrez que c'est écrit sur ma carte d'identité. Après le mot "nationalité" il y a écrit : néerlandaise [Mireille, comme son frère Frédéric, étaient nés en Hollande où leurs parents s'étaient mariés.]

▶ Je le vois, je le vois, mais ça n'empêche pas, vous pouvez être juive quand même.

▶ Je ne suis pas juive, je suis de religion protestante.

▶ C'est ce que vous dites, mais vous pouvez le prouver ? Vous avez un certificat de baptême ?

▶ Je ne sais pas, il faudrait que je demande à ma mère.

▶ Ah, vous voyez bien ! Eh bien, moi, je sais qu'Albrecht c'est un nom juif, alors avouez que vous êtes juive, et qu'on en finisse parce que vous me faites perdre mon temps !

ça alors, c'était moi qui lui faisais perdre son temps !

Jusque-là, j'avais été patiente, ayant intérêt à m'écraser vu les circonstances. Mais ses réflexions stupides firent monter ma colère, et je me suis retenue juste à temps pour ne pas lui faire une réponse insolente !

▶ Je ne veux pas vous faire perdre votre temps, brigadier, mais vous faire comprendre qu'Albrecht n'est pas un nom juif, mais un nom d'origine germanique. Si vous ne me croyez pas, allez demander aux Boches. Traduit en français, cela veut dire Albert.

▶ Mademoiselle, ce n'est pas vous qui allez me dire ce que j'ai à faire, alors dites-moi que vous êtes juive et qu'on en finisse.

▶ Je ne vais pas vous dire que je suis juive puisque je ne le suis pas. Si je l'étais, je vous le dirais, et j'en serais fière !

## Une convocation à la gendarmerie sous l'Occupation

---

Là, le brigadier marqua un temps d'arrêt, et me regarda d'un air perplexe. Pendant quelques instants, il a dû se dire que j'étais sincère. Mais il se ravisa vite, et durant une demi-heure encore, il chercha à me faire "avouer" que j'étais juive. j' "n'avouerai" rien du tout, et finalement, bien que très mécontent, il me laissa partir. J'avais la tête comme une pastèque, tant il m'avait harcelée !

Ce simple interrogatoire d'un gendarme français, sans coups ni brutalités, sinon verbales, était épuisant et à un moment, j'ai eu envie de crier : "Oui, je suis juive puisque ça vous fait tant plaisir !"

Alors, comment pouvait-on ne pas parler sous la torture de la Gestapo ? ...

Je me suis bien gardée de raconter à maman cet épisode, qui n'aurait pu que l'inquiéter inutilement. Je savais que pendant que j'étais à la gendarmerie, le médecin de l'asile l'examinait, ce qui était autrement plus important que ma "vérification d'identité". »

*Post-scriptum :*

*POST-SCRIPTUM : Comme on a pu le lire ici, et comme le répètent à l'envi Eric Zemmour et ses amis, le gouvernement de Vichy faisait tout ce qu'il fallait pour protéger les juifs...*

FS